

L'an deux mille dix neuf, le douze février, à 19 Heures 00, à Salle communale de St Germain-sur-Ille (place Poulain), le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN** **Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :

<u>Andouillé-Neuville</u>	M. ELORE Emmanuel	<u>Montreuil-sur-Ille</u>	M. TAILLARD Yvon
<u>Feins</u>	M. FOGLE Alain		Mme EON-MARCHIX Ginette
<u>Aubigné</u>	M. CHAMPALAUNE Dominique	<u>Montreuil-le-Gast</u>	M. BILLON Jean-Yves
<u>Gahard</u>	M. COEUR-QUETIN Philippe	<u>Mouazé</u>	M. LUCAS Thierry
<u>Guipel</u>	M. ROGER Christian		M. DUMILIEU Christian
	Mme JOUCAN Isabelle	<u>St-Aubin-d'Aubigné</u>	Mme GOUPIL Marie-Annick
<u>Langouët</u>	M. CUEFF Daniel jusqu'au point 7		Mme MASSON Josette
	M. BAZIN Gérard	<u>Saint-Germain-sur-Ille</u>	M. MONNERIE Philippe
	Mme CHOUIN Denise	<u>St-Gondran</u>	M. MAUBE Philippe
<u>La Mézière</u>	M. GADAUD Bernard	<u>St-Symphorien</u>	M. DESMIDT Yves
	Mme BERNABE Valérie	<u>St-Médard-sur-Ille</u>	M. BOURNONVILLE Noël
	M. JAOUEN Claude		M. COLOMBEL Yves
	Mme MACE Marie-Edith,	<u>Sens-de-Bretagne</u>	Mme LUNEL Claudine
<u>Melesse</u>	Mme MESTRIES Gaëlle		M. BLOT Joël
	M. HUCKERT Pierre	<u>Vignoc</u>	M. LE GALL Jean
	M. MOLEZ Laurent		M. BERTHELOT Raymond

Absents :

<u>St-Aubin-d'Aubigné</u>	M. RICHARD Jacques donne pouvoir à M. DUMILIEU Christian
<u>La Mézière</u>	Mme CACQUEVEL Anne donne pouvoir à M. BAZIN Gérard
	M. MORI Alain donne pouvoir à Mme MESTRIES Gaëlle
<u>Melesse</u>	Mme LIS Annie
<u>Montreuil-le-Gast</u>	M. HENRY Lionel donne pouvoir à M. BILLON Jean-Yves
<u>Vieux-Vy-sur-Couesnon</u>	M. DEWASMES Pascal
<u>Langouët</u>	M. CUEFF Daniel donne pouvoir à M. MONNERIE Philippe à partir du point 8

Secrétaire de séance : Monsieur MONNERIE Philippe

N° DEL_2019_034

Objet Finances
Débat d'orientations budgétaires 2019
Présentation du ROB

Le Conseil de Communauté prend acte
PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2019,

PRECISE que ce débat a permis d'échanger et d'apporter des précisions sur les sujets suivants :

- l'appréciation de la situation financière globale de la Communauté de Communes
- la méthodologie et les hypothèses pour établir la prospective financière
- la solidarité financière avec les communes
- la répartition de la fiscalité économique sur le territoire
- les écarts entre le prévisionnel budgétaire et la réalisation financière
- la corrélation entre le programme d'investissements et les moyens humains
- les nouvelles formes de coopération entre l'intercommunalité et les communes
- la difficulté d'une approche prospective au delà de 2021

Le ROB sera mis à la disposition du public au siège de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné et dans les mairies des communes membres., et sera mis en ligne sur le site internet de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné.

N° DEL_2019_015

Objet Finances
BTHD
Montée en débit à Sens de Bretagne à horizon 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE l'opération de montée en débit du syndicat mixte Megalis sur la commune de Sens-de-Bretagne,

VALIDE le plan de financement suivant :

Investissement (121 prises)	Part Région	Part département	Part CCVIA
162 981 €	81 490 €	48 894 €	32 596 €
Fonctionnement annuel	Part Région	Part département	Part CCVIA
1000 €	500 €	300 €	200 €

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de participation financière.

N° DEL_2019_018

Objet Finances
Budget principal
Ouverture de crédits d'investissement par anticipation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE d'ouvrir 50 500 € de nouveaux crédits de dépenses d'investissement, en anticipation du budget prévisionnel 2019,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL_2019_024

Objet Finances
Gens du Voyage
Remboursement à la commune de Melesse

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

APPROUVE le remboursement à la commune de Melesse, de la part affectée à l'aire d'accueil des gens du voyage de l'emprunt contracté en 2008 auprès du Crédit Agricole, soit 27 352,86 € annuel,

PRÉCISE que ce remboursement concerne les annuités de 2018 à 2023.

N° DEL_2019_019

Objet Intercommunalité
SMICTOM des Forêts
Modification de l'adhésion de la CCVIA (Sens de Bretagne)

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE de l'extension de l'adhésion de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné au SMICTOM des Forêts, en représentation/substitution de la commune de Sens de Bretagne,

DÉCIDE du retrait de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné du SMICTOM du pays de Fougères à compter du 1er octobre 2019

APPROUVE l'extension de périmètre du SMICTOM des forêts à compter du 1er octobre 2019 ;

APPROUVE les projets de statuts ci-après annexés prenant en compte cette extension de périmètre,

Cette délibération sera notifiée à l'ensemble des membres de la communauté de communes, au Président du SMICTOM du pays de Fougères, à l'ensemble des autorités territoriales des EPCI membres du SMICTOM du pays de Fougères et au Président du SMICTOM des Forêts.

N° DEL_2019_021

Objet Personnel
RH
Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Le Conseil de Communauté prend acte

PREND ACTE de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné, pour l'année 2018.

N° DEL_2019_025

Objet Personnel
Revalorisation indiciaire des agents contractuels

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE l'application de la revalorisation indiciaire au 1^{er} janvier 2019 pour l'ensemble des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale aux agents contractuels,

AUTORISE Monsieur le Président à signer les avenants aux contrats de travail correspondants.

N° DEL_2019_020

Objet Personnel
Réforme des cadres d'emplois
Application aux agents contractuels

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE l'intégration en catégorie A des agents contractuels des cadres d'emplois de conseillers socio-éducatifs, assistants socio-éducatifs et éducateurs de jeunes enfants,

MODIFIE le tableau des effectifs pour intégrer ce changement de catégorie pour les 12 postes concernés,

AUTORISE Monsieur le Président à signer les avenants aux contrats des 4 agents concernés.

N° DEL_2019_029

Objet Développement économique
PASS COMMERCE
Dispositif d'aide aux commerçants et artisans

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

APPROUVE le dispositif PASS COMMERCE ARTISANAT, annexé à la délibération,

APPROUVE la convention pour la mise en œuvre du dispositif PASS COMMERCE ARTISANAT entre la Région Bretagne et la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné qui prend effet à sa date de signature jusqu'au 31 décembre 2021,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer avec la Région Bretagne la convention pour la mise en œuvre dudit dispositif.

N° DEL_2019_036

Objet Développement économique
ZA de la Hémetière - Saint-aubin d'aubigné
Régularisation d'occupation du foncier - M.LEFEVRE

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

APPROUVE la cession des parcelles cadastrées ZX 98, ZX 100 et ZX 106 située à La Hémetière pour une superficie de 126 m², au profit de M. et Mme LEFEVRE (société LEFEVRE Paysages),

FIXE le montant de la vente à 1 008€HT, soit 8€HT/m² (TVA applicable sur la totalité du prix de vente),

PRECISE que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur en sus,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'acte notarié qui sera établi par Maître Matthieu LORET, notaire à la ST AUBIN d'AUBIGNE,

PRECISE que les recettes seront imputées sur le budget annexe "ZA la Hémetière".

N° DEL_2019_026

Objet Environnement
Filière-bois
Adhésion au Syndicat des Forestiers privés 35

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE l'opération d'éclaircie du bois sur des parcelles boisées intercommunales sur les communes d'Andouillé-Neuville et de Saint Aubin d'Aubigné (en continuité de l'Ecoparc),

DECIDE d'adhérer au Syndicat des Forestiers Privés d'Ille-et-Vilaine,

PRECISE que le montant de la cotisation d'adhésion s'élève à 34,48 € pour l'exercice 2019 et qu'elle sera payée sur le Budget Principal, en section de fonctionnement,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_027

Objet Environnement
REOM
Renouvellement de la convention de facturation avec le SMICTOM D'Ille-et-Rance

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

APPROUVE la convention pour la gestion de la facturation du service public d'élimination des déchets ménagers et déchets assimilés du SMICTOM d'Ille-et-Rance, avec prise d'effet du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2021,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée ainsi que tout document se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_017

Objet Environnement
REOM
Renouvellement de la convention de facturation avec le SMICTOM des Forêts

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

APPROUVE la convention pour la gestion de la facturation du service public d'élimination des déchets ménagers et déchets assimilés du SMICTOM des Forêts, pour la période du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2021,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée ainsi que tout document se rapportant à l'exécution de cette délibération.

N° DEL_2019_022

Objet Environnement
Modification des délégations du Président
Attribution des aides à la plantation d'arbres fruitiers

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉLÈGUE le pouvoir au Président, pour la durée de son mandat, d'attribuer les subventions aux particuliers, associations, collectivités, exploitants agricoles pour les travaux de plantation de vergers, haies et bosquets

Conformément à l'article L.5211-10 du CGCT, le Président rendra compte lors de chaque réunion de l'organe délibérant des attributions exercées dans le cadre de la présente délégation.

N° DEL_2019_023

Objet Habitat
OPAH 2019-2022
Attribution du marché de suivi-animation

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE l'attribution du marché de suivi-animation au CDHAT pour les trois ans de durée initiale d'OPAH, sans l'option « permanences », pour le montant maximum de 143 580 euros HT, soit 172 296 euros TTC,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL_2019_033

Objet Habitat
Aides OPAH 2019-2022
Modalités et conditions d'attribution

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **avec** :

Pour : 35

Contre : 1

VALIDE les nouvelles modalités et conditions d'attribution des « aides du Val d'Ille-Aubigné complémentaires à celles de l'ANAH pour les travaux de rénovation 2019-2022 »,

VALIDE l'enveloppe prévisionnelle dédiée à l'OPAH relative à la période 2019-2022 pour un montant de 244 350 € (dont 62 350 € sur le budget 2019) et prévoit les crédits nécessaires,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL_2019_030

Objet Habitat
Adhésion au fichier départemental de la demande locative sociale

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE d'adhérer au fichier départemental de la demande locative sociale en Ille et Vilaine,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée et tout autre document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL_2019_016

Objet Habitat
Arrêt du projet de PLH
Prise en compte de l'avis des communes et du SCoT

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE le Programme Local de l'Habitat tel que défini ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Président à transmettre le projet de Programme Local de l'Habitat à Madame la Préfète pour observations, après avis du Comité Régional de l'Hébergement et de l'Habitat (CRHH)

N° DEL_2019_028

Objet Mobilité
Adhésion à la plateforme de covoiturage OuestGo

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

VALIDE l'adhésion de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné à la plateforme régionale de covoiturage OuestGo pour un montant annuel de 750 €,

DÉSIGNE l'association Ehop comme opérateur animateur de covoiturage sur le territoire de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention d'accès au service OuestGo avec Megalis Bretagne ci jointe.

N° DEL_2019_032

Objet Eau-Assainissement
Eau potable
Choix des modalités d'exercice de la compétence

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **avec** :

Pour : 30

Abstention : 6

ELORE Emmanuel, RICHARD Jacques, CHAMPALAUNE Dominique, BERNABE Valérie, DUMILIEU Christian, MASSON Josette

VALIDE les conclusions de l'étude et sa poursuite en vue du transfert de la compétence eau potable,

VALIDE l'objectif de la prise de compétence « Eau Potable » par la Communauté de Communes dans le but de confier l'exercice de l'intégralité de cette compétence (distribution et production) sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes, vers l'opérateur jugé le mieux disant dans l'intérêt des usagers du territoire : la Collectivité Eau du Bassin Rennais,

CHARGE Monsieur le Président, de notifier cette décision à l'ensemble des opérateurs du territoire et d'engager des discussions pour la mise en œuvre opérationnelle de cet objectif.

N° DEL_2019_031

Objet Technique
Travaux
Démolitions bâtiments Guipel et Montreuil Le Gast

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE de retenir l'offre de l'entreprise SOVEAMIAN pour un montant HT de 33 925 € pour les travaux de désamiantage et des travaux de démolition totale sur l'ensemble des bâtiments (maison, local de stockage et Portakabin) à Guipel (rue de la Liberté) et Montreuil-Le-Gast (rue des Artisans).

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° DEL_2019_035

Objet Technique
Lot métallerie Restaurant Saint Médard sur Ille

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté **à l'unanimité** :

DÉCIDE d'attribuer le lot n°18 « Métallerie » du marché de rénovation du restaurant à Saint-Médard-sur-Ille, à l'entreprise « Aux Nuances des aciers » pour un montant de 27 413,50 €HT.

Compte rendu des décisions prises par le président en vertu de ses délégations reçues du conseil communautaire

Compte -rendu des décisions prises par le président en vertu de ses délégations reçues du conseil communautaire

Marchés compris entre 1000 et 25000 € HT :

Date	Fournisseur	Objet de la dépense	Montant HT	Pôle
10/01/2019	Wesco	Aménagement espace jeux (ripame)	1 126,04 €	PETITE ENFANCE
09/01/2019	BGM	Bornage et division AB 145, 230, 231, 232 Guipel	1 145,85 €	PAU
18/01/2019	Delphine Théaudin	Analyse de pratiques pour le ripame	1 200,00 €	PETITE ENFANCE
18/01/2019	Compagnons Bâisseurs Bretagne	Ingénierie accompagnement ménages en difficulté 2017	4 650,00 €	PAU
20/12/2018	J Bervas	achat de véhicule pour le pole ressources	6 120,76 €	POLE RESSOURCES
20/12/2018	J Bervas	achat de véhicule pour le pôle technique	7 287,43 €	POLE TECHNIQUE
20/12/2018	CBS – Caisse Bureau Syst'm	Achat caisse enregistreuse (car ancienne vétuste et plus fonctionnel)	1 701,00 €	POLE TECHNIQUE
20/12/2018	G Plus Distribution	Chalets – Domaine du Boulet : Renouvellement fournitures consommables	1 317,70 €	POLE TECHNIQUE
21/12/2018	Ouest Inside	dépose et repose cloisons phonique + renforts	1 061,64 €	POLE TECHNIQUE
21/01/2019		Aire d'Accueil des Gens du Voyage à MELESSE	1 572,00 €	POLE TECHNIQUE
25/01/2019	La Cabanerie – RENNES	Cabanétable table pour le domaine du boulet	6 538,00 €	POLE TECHNIQUE
25/01/2019	Dacri	Abri de jardin Romarin pour le domaine du Boulet	1 730,00 €	POLE TECHNIQUE
25/01/2019	La Cabanerie – RENNES	Local sauveteurs pour le domaine du Boulet	10 581,00 €	POLE TECHNIQUE
25/01/2019	Bois Nature et Détente	Hutte – Ensemble en épicéa massif avec une chambre avec lit double et un salon pour le domaine du Boulet	13 180,00 €	POLE TECHNIQUE
29/01/2019	Taffy couches	Couches pour les 4 EAJE	1 047,81 €	PETITE ENFANCE
31/01/2019	Manger bio 35	Alimentaire pour les 4 EAJE	2 809,47 €	PETITE ENFANCE
15/01/2019	SoliHa	Avenant marché public Suivi-animation 4 ^e année d'OPAH	3 890,00 €	PAU